

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32372**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XIV Métiers de la communication, du multimédia, de l'audiovisuel, Classe 9 : Métiers de l'image animée; option 3, Métiers du montage et de la postproduction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du montage et de la postproduction avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ du métier qui s'exerce au sein de chaînes de télévision, sociétés de production, sociétés de post-production, ... en concertation avec l'équipe de réalisation et de production (réalisateur, producteur, rédacteur en chef, ...). Elle varie selon le secteur (cinéma, audiovisuel, publicité, musique), le type d'équipement (table de montage mécanique, station de montage informatisée, ...) et le type de production (film, documentaire, reportage, ...).

Les activités consistent à :

- Répertorier les éléments visuels et sonores (rushes), graphiques, infographiques, typographiques, propres aux opérations de montage, de postproduction et de finition ;
 - Configurer les outils ;
 - Effectuer les connexions, mises en route, réglages, initialisations des matériels de montage et des périphériques en respectant les recommandations et les réglementations normes techniques de fabrication ;
 - Vérifier les configurations en respectant le « Workflow »
 - Vérifier et tester les « setups » des équipements, les signaux en entrée et en sortie ;
 - Analyser et classer les images et les sons ;
 - Visionner, identifier, classer et indexer les rushes en s'aidant des rapports de tournage ;
 - Partager et regrouper les ressources d'un projet ;
 - Vérifier auprès des personnels impliqués dans le projet, la disponibilité et la compatibilité de tous les éléments issus du tournage, des éléments complémentaires nécessaires à l'habillage, aux effets visuels, à la bande sonore et des éléments graphiques ;
 - Réaliser la gestion des unités de partage et de stockage ;
 - Concevoir un montage en mettant en œuvre des techniques de narration ;
 - Élaborer une progression d'images et de sons adaptée au type de produit (documentaire, reportage, actualités, remontage d'émission télévisée, de direct, d'évènementiel, fiction, bande annonce, habillage, publicité, « sitcom », clip, « talk-show », institutionnel...) et conforme aux choix artistiques du réalisateur, en tenant compte du public visé ;
 - Réaliser la construction du montage ;
 - Définir et préciser d'éventuels tournages de raccords ;
 - Sélectionner et caler les couches nécessaires au « compositing » ;
 - Réaliser la bande sonore et préparer le mixage ;
 - Définir les séquences à bruiteur, à illustrer musicalement, les éléments sonores (ambiances, voix, documents d'archives, bruitages, musique, etc.), constitutifs de la bande son et participer à leurs recherches ;
 - Réaliser la préparation du « compositing » ;
 - Réaliser le traitement graphique des images ;
 - Réaliser les retouches, la restauration, les modifications des images (fixes ou animées) ;
 - Réaliser le suivi et la récupération, d'un plan sur un autre, le déplacement d'un ou de plusieurs points de référence d'une image donnée, d'un objet, d'un mouvement de caméra (« tracking ») ;
 - Vérifier l'intégration des fonds de décors, des objets virtuels, des éléments modélisés par le graphiste ;
 - Réaliser la composition d'une séquence multicouche ;
 - Réaliser les finitions ;
 - Gérer les équipements et des sauvegardes, communication.
- Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Analyser la production en interprétant une demande, en situant les besoins et les contraintes, en recueillant et traitant des données, en choisissant les outils, en organisant le travail, en estimant les coûts et en communiquant avec la hiérarchie et l'équipe ;
- Réaliser la préparation du montage (outils opérationnels, organisation des ressources, proposition d'hypothèses) ;

- Concevoir et réaliser le montage des images et des sons (tests des solutions, mis au point, élaborations et constructions, échanges et argumentations) ;
- Concevoir et composer des images multicouche (assemblages des éléments images et sons, construction d'une représentation et déclinaison des différentes versions) ;
- Réaliser la finalisation et la présentation du produit;
- Réaliser les finitions du montage ;
- Réaliser la gestion des moyens, l'évaluation, le suivi et la communication avec la hiérarchie

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des agences de publicité, chaîne de télévision, entreprise d'édition phonographique, société de post-production cinématographique, société de production audiovisuelle, cinématographique, studio de développement de jeux vidéo, studio de films d'animation

Monteur, monteur post-production, chef monteur

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1507 : Montage et post-production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve est, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ du montage et de la postproduction qui consiste à fournir, à partir d'un scénario ou d'une trame, un dossier individuel (10 pages minimum hors annexes pertinentes et justifiées), pour l'option choisie. Le dossier individuel accompagnera l'œuvre audiovisuelle « Prêt À Diffuser » (PAD) et il comprend l'ensemble des éléments constitutifs, pour les métiers du montage et de la postproduction qui concourent à la réalisation de l'œuvre, comme les choix justifiés des matériels et des logiciels de montage et l'analyse critique en fonction du découpage technique proposé.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elle recouvre également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X	Voir les conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924 : 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France » s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à

l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.